



1866 : Lavigerie accepte la proposition du gouverneur Mac-Mahon d'être évêque du diocèse d'Alger.

1872 : Charmetant, Paulmier et Bouchand explorent Ghardaia.

1879 : Le P. Facy de la 2e caravane décède.

1886 : Les missionnaires s'installent à Kairouan (Tunisie). Le 24 octobre 1887 ils quitteront Kairouan pour s'installer à Gafsa. La station est supprimée en 1891.

1892 : Lavigerie licencie les pionniers du Sahara. Il y avait 21 frères en tout à Ouargla et à Biskra. 9 demandèrent à entrer dans la Société comme Frères. Les autres rentrèrent dans leur pays d'origine.

Lettre à la Propagande (19 novembre 1881)

Éminentissime Seigneur,

Depuis le moment où le Saint-Siège apostolique a confié sur la demande du gouvernement français, l'église de Sainte-Anne de Jérusalem à la Société des Missionnaires d'Alger, je n'ai pas eu l'honneur de traiter officiellement avec votre Éminence de cette fondation. Je voulais laisser le temps et l'expérience faire d'abord leur œuvre nécessaire, et quoique je fusse allé moi-même sur les lieux en 1878, et que j'eusse dès lors une pensée arrêtée sur l'impossibilité de suivre le plan du gouvernement français, j'ai préféré attendre.

Dans ma dernière visite à Rome au mois de juillet de cette année, j'ai eu l'honneur de parler de cette question à notre Saint Père le pape. Je n'ai pu toutefois le faire que très imparfaitement à cause de l'état de souffrance où se trouvait alors Sa Sainteté, ce qui ne m'a pas permis, par un sentiment de discrétion, de prolonger mes audiences. J'en ai aussi parlé officiellement à Mgr Cretoni, secrétaire de votre Congrégation pour les Affaires orientales. Enfin, j'en ai dit quelques mots seulement à votre Éminence elle-même dans une conversation, me réservant de l'en entretenir d'une manière plus étendue, comme je vais le faire aujourd'hui.

En nous chargeant, au point de vue temporel, de la garde du sanctuaire de Sainte-Anne, le gouvernement français nous avait imposé en outre l'obligation d'ouvrir à Jérusalem une salle d'École de Hautes Études d'Écriture Sainte

pour les jeunes prêtres des diocèses de France que nos seigneurs les évêques voudraient envoyer en Palestine pour étudier les textes sacrés sur les lieux mêmes où ils ont été composés, pour la plupart, et dont ils racontent l'histoire. C'était à leurs frais que les évêques de France devaient envoyer leurs sujets dans cette école.

Le Saint-Siège ayant accepté, tacitement du moins, cette pensée de notre gouvernement, puisqu'elle est officiellement formulée dans le contrat que j'ai signé avec notre ministre des Affaires étrangères, et qui a été soumis à la Sacrée Congrégation de la Propagande, nous n'avions autre chose à faire qu'à nous prêter avec la meilleure bonne volonté à cette expérience. J'avais donc chargé, successivement, deux de nos pères de se former sur place aux travaux de l'exégèse biblique, afin d'être à même de guider dans leurs études les ecclésiastiques français qui leur seraient envoyés.

Mais depuis près de quatre ans que notre contrat a été signé, pas un seul ecclésiastique de France ne s'est présenté dans notre maison de Jérusalem pour y étudier les Saintes Écritures, et il est absolument certain pour moi qu'il en sera de même dans la suite, nos diocèses n'ayant point les ressources nécessaires pour faire face aux dépenses qu'entraîneraient le voyage et le séjour de leurs jeunes prêtres.

Il en résulte que nos missionnaires de Sainte-Anne (et ils doivent, d'après notre contrat, être au nombre de 12) resteront dans cette maison sans occupation d'aucune sorte, autre que celle de dire la messe basse dans la semaine et la chanter le dimanche. J'ai dû naturellement me préoccuper d'une semblable situation qui non seulement n'utilise point des forces vives et excellentes dans un pays où il y a tant à faire, mais encore livre forcément nos missionnaires qui sont tous jeunes aux inconvénients et aux périls de l'oisiveté.

